

Plan de répartition FPA entre l'entreprise et le centre de formation

(exemple)

Ce plan de répartition est à faire en collaboration avec le Centre de formation et l'association professionnelle concernée par le métier.

Métiers techniques		Niveau : Qualification - Mode de formation : Alternance	
Nombre de compétences : 12		Durée totale en entreprise et au centre de formation en heures : 300 heures	
N.	Compétences spécifiques de base	Entreprise [heures]	Centre [heures]
1	Réceptionner, faire la manutention et stocker des marchandises	20	20
2	Préparer les commandes, emballer et envoyer des marchandises	0	20
3	Identifier des matières dangereuses, signaler les problèmes et les incidents	30	10
4	Participer à la réalisation des inventaires	0	10
5	Maîtriser les connaissances d'électricité, et/ou technique des fluides (pneumatique/hydraulique), et/ou de mécanique, DAO/PAO, et/ou d'informatiques dans le domaine spécifique de son métier et de la spécificité de son entreprise	100	100
6	Effectuer les diagnostics de pannes, ou de dysfonctionnement dans le domaine spécifique de son métier et de la spécificité de son entreprise	20	20
7	Effectuer les réparations, ou la maintenance des appareillages dans le domaine spécifique de son métier et de la spécificité de son entreprise	30	20
Total du volume des compétences spécifiques :		200	200
N.	Compétences transversales	Entreprise [heures]	Centre [heures]
8	Approche et action économiques au regard du métier et de la démarche professionnelle	20	20
9	Travail systématique en application des règles	20	20
10	Aptitude au travail en équipe et capacité à gérer des conflits	20	20
11	Faculté d'apprendre et aptitude aux changements	20	20
12	Sécurité au travail	20	20
Total du volume des compétences transversales :		100	100
TOTAL DU VOLUME HORAIRE :		300,00	300,00